

# Jy' net décapant sans rinçage

## Décapant ultra-puissant pour émulsions de sol sans rinçage

C'est un décapant spécifique, très solvanté, peu moussant des émulsions de sol sur sols durs et poreux. Convient pour éliminer les autolustrants à base de résines acrylique et polyuréthane. Il permet d'enlever plusieurs couches de cire, bouche-pores, ainsi que des fortes couches lustrées à la haute vitesse.

Il réduit considérablement le temps d'un décapage complet par son action rapide et la non obligation de neutraliser. Pour surfaces lavables sauf parquet, liège et surfaces peintes.

### → Données techniques :

Aspect :

Liquide limpide incolore

pH :

10,7 - 11,4

Densité :

0,99 - 1,01

Consommation pour une dilution de 5 à 10 %, 1 à 2 L pour 100 m<sup>2</sup>.

### → Mode d'emploi :

Diluer le produit de 5 à 10 % dans l'eau, voire à 20 % selon l'état du sol ou le nombre de couches à éliminer.

Appliquer cette solution en abondance sur la surface à décapier à l'aide d'un faubert.

Laisser agir de 5 à 10 minutes.

Décapier à l'aide d'une monobrosse équipée d'un disque noir.

Aspirer la solution saturée avec un aspirateur à eau.

Procéder à un lavage humide.

### → Précautions :

Éviter les projections oculaires et le contact prolongé avec l'épiderme.

Porter des gants et des lunettes.

Ne pas utiliser sur les surfaces sensibles (parquet, liège et surfaces peintes).

Ne pas utiliser d'eau chaude pour éviter l'évaporation des solvants.

Faire un essai préliminaire pour éliminer des émulsions sur sols souples pouvant réagir aux solvants. Bien reboucher le bidon après utilisation.

Stocker à l'abri du gel.

### → Caractéristiques :

Sécurité selon FDS :

Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1, sous-catégorie 1B

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie 3, Irritation des voies respiratoires

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 03 27 39 32 33 pour le personnel médical

Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

### → Emballage :

Carton de 4 bidons de 5 litres.

08/07/24 Ind.5